

Les programmes de la FEMA aident les gens d'un océan à l'autre

Release Date: Avril 21, 2020

WASHINGTON - Dans le cadre de la riposte de toute l'Amérique à la pandémie COVID-19, la FEMA s'efforce d'aider les survivants des catastrophes, les sans-abri et les gouvernements des États, locaux, tribaux et territoriaux dans tout le pays.

“Pour la première fois dans l'histoire de notre nation, nous avons des déclarations de catastrophe majeure dans chaque État, dans cinq territoires et dans le district de Columbia”, a déclaré Pete Gaynor, administrateur de la FEMA. “Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour réduire l'impact du COVID-19 et protéger la santé et la sécurité de tous les Américains.”

Soutien aux gouvernements des États, collectivités locales, tribus et territoires

La FEMA a récemment annoncé la disponibilité d'un financement supplémentaire de 100 millions de dollars pour le Programme de subvention pour la performance en matière de gestion des urgences. Cet argent aidera les gouvernements des États, locaux, tribaux et territoriaux dans leurs activités de santé publique et de gestion des situations d'urgence, en soutenant la prévention, la préparation et la réponse à l'urgence de santé publique COVID-19 en cours.

Le financement est disponible pour les 50 États, les cinq territoires et le district de Columbia dans le cadre de la loi CARES (Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security). Toutes les demandes doivent être soumises au plus tard le 28 avril.

Remboursement des frais de logement non collectif

New York et la Californie offrent des chambres d'hôtel aux personnes sans domicile fixe qui ont été exposées au COVID-19 ou qui ont été testées positives à ce virus, ainsi qu'à celles qui sont à haut risque. Ces personnes n'ont pas besoin d'être hospitalisées mais bénéficient d'une assistance pour rester en bonne santé



FEMA

Page 1 of 4

et prévenir la propagation du COVID-19. En outre, dans l'État de New York, un logement est offert aux travailleurs de la santé qui peuvent être exposés au COVID-19 et qui ne veulent pas rentrer chez eux par crainte d'infecter des membres de leur famille.

Pour protéger la santé publique, le programme d'assistance publique de la FEMA remboursera 75 % des coûts admissibles pour ces chambres d'hôtel pendant 30 jours au maximum. Si le problème persiste, ces États peuvent demander une prolongation. Cette assistance peut être disponible pour les gouvernements des États, locaux, tribaux et territoriaux qui demandent et reçoivent l'approbation de la FEMA.

Financement de la Distribution de Nourriture

La FEMA reconnaît qu'il peut y avoir des endroits où il sera nécessaire pour les gouvernements des États, locaux, tribaux et territoriaux de fournir de la nourriture pour répondre aux besoins immédiats de ceux qui n'ont pas accès à la nourriture en raison du COVID-19, et a publié une directive définissant le travail et les coûts éligibles pour l'achat et la distribution de la nourriture.

Les gouvernements des États, locaux, tribaux et territoriaux peuvent conclure des accords ou des contrats officiels avec des organisations privées, y compris des organisations privées à but non lucratif telles que des banques alimentaires, pour acheter et distribuer de la nourriture si nécessaire en tant que mesure de protection d'urgence en réponse à la pandémie de COVID-19. Le financement de l'aide publique est versé à l'organisme gouvernemental légalement responsable, qui remboursera alors l'organisation pour les services fournis dans le cadre de l'accord ou du contrat. Le programme d'aide publique remboursera 75 % des coûts d'achat, d'emballage, de préparation et de livraison des aliments aux points de distribution ou aux particuliers, si nécessaire.

Ce financement sera utilisé pour rembourser partiellement l'État de Californie qui livre trois repas par jour aux personnes âgées ayant besoin d'une aide alimentaire et qui ne participent pas à d'autres programmes de sécurité alimentaire.

La FEMA a également livré pour 3 millions de dollars de produits pour nourrissons, dont 8 200 caisses de lait maternisé, 23 260 paquets de couches et 53 167 paquets de lingettes pour couches aux familles en situation de pauvreté



afin de les aider à s'occuper de leurs enfants.

Assistance aux survivants de catastrophes

La FEMA suspend le paiement des loyers d'avril, mai et juin pour les survivants de catastrophes vivant dans des logements temporaires achetés par la FEMA. Cette suspension temporaire a été approuvée pour alléger la charge financière causée par la pandémie de COVID-19 sur les survivants de catastrophes vivant dans des logements temporaires achetés par la FEMA à la suite de catastrophes survenues en Californie, en Floride, en Caroline du Nord et au Texas.

La FEMA a également accordé une aide financière pendant 90 jours supplémentaires aux survivants de l'ouragan Michael en Floride, qui continuent de recevoir une aide au loyer de la FEMA pour les aider à récupérer.

Extension des périodes de renouvellement des polices d'assurance contre les inondations

Le programme national d'assurance contre les inondations de la FEMA a prolongé le délai de grâce pour le renouvellement des polices d'assurance contre les inondations de 30 à 120 jours afin d'aider les clients qui pourraient connaître des difficultés financières. Cette prolongation s'applique à 1,5 million de polices d'assurance inondation dont la date d'expiration se situe entre le 13 février et le 15 juin 2020.

Subventions d'urgence pour la nourriture et les refuges

Le Programme d'aide alimentaire et d'hébergement d'urgence (EFSP) de la FEMA a reçu un financement supplémentaire de 200 millions de dollars au titre de la loi CARES (Coronavirus Aid, Relief and Economic Security). Cet argent sera distribué aux organisations locales de services sociaux qui fournissent une aide non urgente aux personnes dans le besoin.

Les fonds du EFSP peuvent être utilisés pour un large éventail de services, notamment les refuges collectifs, l'alimentation collective, les cantines et les banques alimentaires, les factures de gaz, électricité et eau, et les paiements de loyer/prêt immobilier pour prévenir les saisies ou les expulsions, et l'aide à la transition des refuges vers des conditions de vie stables.



Les 200 millions de dollars supplémentaires provenant de la loi CARES sont distincts de l'allocation de 120 millions de dollars pour l'année fiscale 2019 allouée au EFSP en financement annuel. L'argent provenant du financement supplémentaire et annuel devrait être distribué aux agences locales en juin 2020.

###



FEMA

Page 4 of 4